



## AUTRES DOCUMENTS

**Mots clés :** Groupe sanguin, Assurance-voyage , Clause, Antériorité, Passeport, Document

### Carte de groupe sanguin

Munissez-vous de votre carte de groupe sanguin si vous l'avez. En pratique, ce document n'est pas indispensable. Votre groupe sera systématiquement refait avant toute transfusion. Il pourrait servir dans un pays économiquement faible dans lequel la santé n'est pas la première priorité des politiques.

Ayez surtout avec vous votre carte d'informations anesthésiques. Demandez-la après toute intervention anesthésique. Elle précise les difficultés rencontrées et permet ainsi d'éviter tout écueil lors d'une nouvelle anesthésie.

### Assurance-voyage

Disposez d'une assurance-voyage est impérative. Elle doit comprendre une assurance annulation. Cette dernière est fortement recommandée plus vous avancerez en âge ou plus votre handicap s'alourdira.

Attention aux contre-indications au voyage ! La survenue d'un état pathologique dans les trois à six mois précédents votre départ peut s'avérer être une contre-indication au voyage en général et en avion en particulier. Passer outre comporte un risque. Elle permet aussi à la société d'assistance de faire valoir une clause dite d'antériorité. Prenez la peine de vérifier votre contrat d'assurance sur l'existence ou non d'une telle clause.

Si vous voulez en savoir plus sur les dessous peu glorieux des contrats d'assurance-voyage, lisez la rubrique « billets politiques » disponible en bas de page sur chaque page du site.

### Passeport

Perdre son passeport est toujours une source de complications. Aussi veillez à ne l'utiliser que pour les formalités de douanes. Une fois arrivé à l'hôtel, mettez-le en lieu sûr (coffre du concierge ou coffre-fort de la chambre). Lors de vos promenades ne conservez sur vous que votre carte d'identité. Posséder une photocopie de son passeport et de sa carte d'identité est une très bonne mesure. Elle permettra de vous faire gagner un temps précieux au commissariat ou au consulat pour la délivrance d'un titre provisoire. La déclaration de perte ou de vol est dans tous les cas incontournable.



voyage-aptitude-senior.fr©création décembre 2007  
Mise à jour 2022 © Dr Ghislain Haicault de La Regontais